COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 1er février 2016

Creil, lauréat du Concours national des ports de plaisance exemplaires pour son projet d'Éc'eau port fluvial urbain

Le projet de port fluvial « Éc'eau port » de Creil est l'un des trois lauréats 2015 (avec Cassis et Gruissan) du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Le 28 janvier dernier, une délégation d'élus s'est vue remettre cette distinction par le Secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, Alain Vidalies.

Jean-Claude Cabaret, Maire-Adjoint Patrimoine, Voirie et Cadre de vie, Alain Vidalies, Secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche et Addoulaye Deme, Conseiller municipal délégué Insertion.

■ La réponse à l'appel à projet du Concours national pour des ports de plaisance exemplaires

En 2015, la Ville de Creil a répondu à l'appel à projet lancé par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Cette distinction permettra d'appuyer les futures demandes de subvention.

Les objectifs auxquels la Ville a dû répondre :

• Favoriser l'exemplarité et l'innovation, en matière d'intégration environnementale, de développement durable et du territoire. Les projets doivent notamment explorer des solutions émergentes en matière d'infrastructures portuaires ou d'accessibilité à la mer ;
• Favoriser l'émergence de nouvelles pratiques écoresponsables ;
• Répondre aux besoins des pratiques de plaisance ne nécessitant pas d'infrastructures lourdes.

http://www.developpement-durable.gouv.fr/

■ Le projet d'Éc'eau port à Creil

La Ville de Creil est porteuse d'un projet d'aménagement urbain ambitieux. Elle possède une vaste friche industrielle, de près de 6 hectares longeant l'Oise, qui constitue une opportunité pour programmer une opération d'aménagement d'envergure.
Le port de plaisance fluvial de Creil sera un éco-port intégré dans un nouveau quartier urbain mixte à haute qualité environnementale.
La réalisation de ce quartier est accompagnée d'une démarche participative et répondra à des enjeux environnementaux et sociaux forts pour la Ville de Creil.

L'objectif est de réaliser un port dynamique, accessible et offrant une palette importante de services associés* ainsi que la création d'un embarcadère de tourisme fluvial porte d'entrée touristique du sud de l'Oise.

Un vaste programme de rénovation urbaine, visant à équilibrer le parc de logements, diversifier le paysage urbain et créer du lien entre la ville et la rivière de l'Oise, est actuellement à l'œuvre.

** un bassin de 60 anneaux, un port à sec de 100 places, une halte nautique de 20 places (extension ultérieure possible), un accostage de bateaux-logements et péniches le long de la berge*

Le futur port de plaisance est un projet résolument durable avec la reconversion d'une friche industrielle. Il s'agit de créer un port fluvial, sécurisé pour les plaisanciers, mais également un nouvel espace public de loisirs et de promenade pour les habitants, afin de renforcer le lien entre la ville et sa rivière.

■ Le canal Seine-Nord-Europe

L'Éc'eau port est un projet phare à l'échelle de la ville de Creil, de l'agglomération mais également à une échelle plus large, celle du futur canal Seine Nord Europe.

■ Les partenaires du projet

• La région Picardie et l'Europe avec les fonds FEDER dans le cadre des études préalables ;
• L'Établissement Public Foncier de l'Oise (EPFLO) pour les acquisitions foncières ;
• La Commission Nationale du Débat Public (CNDP) pour la concertation publique ;
• Des fonds européens (FEDER) dans le cadre de l'Investissement Territorial Intégré (ITI) seront sollicités ainsi que des subventions de la Région, du Département et de l'État pour la réalisation du projet ;
• Voies Navigables de France nous a déjà fait part de son intérêt et constitue un partenaire privilégié dans l'élaboration de ce projet ;
• La communauté d'Agglomération Creilloise (CAC), et la Maison de Tourisme de la CAC.

Contact presse : Maëlle FAYET 03.44.29.50.60 maelle.fayet@mairie-creil.fr